

PORTEFEUILLE PHASE 4

BACHELIER EN ARCHITECTURE



N. MONSENGO

21-08-2025

NCOI - 4844777

HBO Architecture

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
INTRODUCTION	2
LA RESPONSABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL PAR RAPPORT À LA PROFESSION	3
RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 1 : ÉLABORATION TECHNIQUE DES STRUCTURES.	3
RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 2 : GESTION DE PROJETS DE CONSTRUCTION.	7
UNE RESPONSABILITÉ DANS LAQUELLE VOUS JUSTIFIEZ LA RELATION ENTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET LES INDICATEURS DE CONTRÔLE DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE.	11
RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 1 : ÉLABORATION TECHNIQUE DES STRUCTURES - NIVEAU 3	11
RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 2 : GESTION DE PROJETS DE CONSTRUCTION - NIVEAU 3	13
CONCLUSION	14
LA RESPONSABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL PERSONNEL.	15
STATUT PERSONNEL – INGÉNIEUR EN CONSTRUCTION DÉBUTANT (ARCHITECTURE)	15
ANNEXES	20

INTRODUCTION

Je m'appelle Nadia Monsengo, j'ai 34 ans et je suis la formation d'architecture avec une spécialisation en architecture. J'ai commencé ma formation au NCOI en 2021. Je voulais combiner ma passion pour l'architecture et la technique avec mon ambition de concevoir des bâtiments durables, adaptables au climat et résistants à l'eau au Congo-Kinshasa.

Au cours de ma formation, je suis devenue une architecte capable d'aborder les projets non seulement d'un point de vue esthétique, mais aussi technique et organisationnel. Je m'intéresse particulièrement aux méthodes de construction innovantes et orientées vers l'avenir, telles que l'utilisation de matériaux durables en tenant compte de l'environnement et du climat.

Dans le cadre de mon travail et de mes études, j'ai acquis de l'expérience dans l'élaboration technique de projets architecturaux et dans la gestion de projets de construction. J'ai acquis cette expérience lors de projets dans le cadre de mes études et dans la pratique, où j'étais responsable, entre autres, de l'établissement de dessins techniques, de l'analyse des détails de construction et de la coordination des processus de conception et d'exécution.

Pour ce portfolio, je me concentre sur les deux résultats d'apprentissage suivants :

- Élaboration technique des ouvrages
- Gestion de projets architecturaux

Les autres résultats d'apprentissage sont évalués dans le cadre de mon projet de fin d'études et ne sont donc pas inclus dans ce portfolio. Les éventuelles dispenses ou les résultats obtenus précédemment, tels que les évaluations des portfolios précédents, sont inclus dans les annexes.

Avec ce portfolio, je donne une justification étayée de mon développement professionnel en tant que futur ingénieur en architecture, et je démontre que je maîtrise les compétences requises au niveau final.

Critères VRAAK

Pour les pièces justificatives, avec lesquelles vous démontrez les indicateurs de maîtrise des résultats d'apprentissage, il est important qu'elles répondent aux critères VRAAK. VRAAK signifie Variation, Pertinence, Authenticité, Actualité et Quantité. Ces critères vous aident à faire en sorte que les pièces justificatives correspondent bien aux résultats d'apprentissage. Il est donc important de vérifier les pièces justificatives à l'aide des questions ci-dessous avant de les soumettre.

Pièce justificative 1 : Programme d'exigences

Variation :

Dans le Programme d'exigences, je montre la variation en élaborant et en nommant différentes parties techniques d'une structure, telles que les exigences fonctionnelles, les exigences spatiales, la durabilité, la sécurité et les adaptations climatiques (résistance aux inondations). Le PvE montre que je peux appliquer des points techniques à plusieurs parties d'un bâtiment (construction, confort, sécurité et utilisation). Cela montre que je peux aborder techniquement la structure sous différents angles.

Pertinence :

Le Programme d'exigences est pertinent pour le résultat d'apprentissage « Élaboration technique de structures », car le document constitue une base pour la conception technique et l'élaboration ultérieure de la structure. Dans le PvE, je fixe les exigences techniques et les conditions cadres auxquelles la structure doit répondre. Cela montre que je peux traduire les exigences en parties qui sont utilisées pour l'élaboration technique, la spécification et les choix de conception.

Authenticité :

Le PvE a été rédigé par moi-même pour le projet Floodproof Future (projet d'orphelinat au Congo). J'ai moi-même étudié les exigences et les ai mises en ordre dans un document clair. On peut donc voir que la pièce justificative est basée sur mon propre raisonnement technique et mon propre rôle dans le projet.

Actualité :

Ce Programme d'exigences a été récemment créé dans le cadre de ma formation actuelle et correspond aux thèmes actuels du secteur de la construction, tels que la construction adaptative au climat, la sécurité de l'eau et la durabilité. De plus, le PvE est rédigé dans le contexte d'un projet réaliste et pertinent, ce qui démontre que je peux appliquer mes connaissances et compétences techniques lors de l'élaboration de structures.

Quantité :

Le Programme d'exigences a suffisamment de contenu et de profondeur pour montrer que je maîtrise le résultat d'apprentissage. Le document contient des exigences qui servent de base à l'élaboration technique, telles que les besoins en espace, les exigences de performance et les conditions cadres pour l'exécution. De plus, le PvE montre que je suis capable de fixer systématiquement les exigences techniques, ce qui est nécessaire pour l'élaboration technique d'une structure dans les phases restantes du projet.

¹NCOI - Fichier PDF ; Critères VRAAK

Conclusion : Ma pièce justificative « Programme d'exigences » satisfait aux critères VRAAK et est pertinente pour le résultat d'apprentissage « Élaboration technique des ouvrages », car je démontre ainsi que je peux établir des exigences techniques et les utiliser comme base pour la conception et l'exécution ultérieures du projet. La pièce justificative est jointe en annexe.

Pièce justificative 2 : Avant-projet Orphelinat

Variation :

Avec cet avant-projet, je montre la diversité en élaborant le bâtiment à partir de plusieurs perspectives techniques. La conception comprend à la fois l'aménagement spatial (plan de l'unité pour enfants), la conception du cluster (6 unités autour d'un jardin commun) et les vues de façade. De plus, je montre également des choix constructifs et de matériaux (tels que la construction en béton, les colonnes sur les semelles de fondation et un rez-de-chaussée surélevé à +1500 mm). Cela montre que je peux élaborer techniquement plusieurs parties d'un bâtiment dans une seule conception.

Pertinence :

Cet avant-projet est pertinent pour le résultat d'apprentissage « Élaboration technique des bâtiments », car il montre que je peux traduire un concept architectural en une conception technique et spatiale. J'indique comment le bâtiment fonctionne (aménagement et utilisation), comment il est placé dans l'ensemble (aménagement du cluster) et comment il est techniquement construit (construction, hauteurs et choix de matériaux). Ainsi, cette pièce justificative donne une image claire pour une élaboration technique ultérieure.

Authenticité :

L'avant-projet a été réalisé par moi-même et contient mon propre développement et mes propres choix de conception. Cela se voit au fait que mon nom est mentionné en tant que dessinateur (N.M.), y compris la date et les données du projet. La conception montre mes choix personnels tant dans l'image spatiale que dans les choix techniques (tels que le type de fondation, le plancher surélevé et les choix de matériaux pour la construction à l'épreuve des inondations).

Actualité :

Cet avant-projet est actuel car il a été récemment élaboré (15-10-2025) et correspond aux thèmes de construction actuels tels que la construction adaptative au climat et résistante à l'eau. Des mesures de protection contre les inondations ont été appliquées dans la conception, telles qu'un rez-de-chaussée surélevé (+1500 mm), un espace ouvert sous la maison et l'utilisation de béton en raison de sa résistance à l'eau et de sa résistance à la compression élevée. Cela montre que j'applique mes connaissances actuelles dans un projet pertinent.

Quantité :

L'avant-projet contient suffisamment d'informations et de contenu pour démontrer que je peux élaborer techniquement un bâtiment au niveau de l'esquisse. Il se compose d'un plan, d'une conception de cluster et de vues de façade (avant et arrière), y compris les cotes de hauteur (terrain P+0, rez-de-chaussée +1500, 1er étage +3000 et toit +6000) et les parties constructives. Par conséquent, la pièce justificative est suffisamment substantielle pour montrer que je peux convertir le bâtiment en un plan technique.

Conclusion : Ma pièce justificative « Avant-projet Orphelinat » répond aux critères VRAAK et soutient le résultat d'apprentissage « Élaboration technique des bâtiments », car je démontre que je peux traduire un bâtiment en un avant-projet techniquement fondé avec des choix spatiaux, constructifs et d'adaptation au climat clairs. La pièce justificative est jointe en annexe.

Pièce justificative 3 : Avant-projet orphelinat

Variation :

Dans cet avant-projet, je montre la variation en développant davantage le bâtiment techniquement à différents niveaux : spatial (rez-de-chaussée et 1er étage), architectural (aménagement, patios, passage de toit) et technique (choix des matériaux et structure tels que béton armé, isolation EPS et murs ICF). De plus, je montre la variation en abordant en partie la conception au niveau du détail avec, entre autres, le dimensionnement et les niveaux, avec lesquels je combine plusieurs éléments de développement technique.

Pertinence :

Cet avant-projet est pertinent pour le résultat d'apprentissage « Développement technique des bâtiments », car je montre ainsi que je peux transformer une esquisse en une conception techniquement concrète. Dans l'AVP, je développe le bâtiment avec des plans, des aspects techniques et une matérialisation claire, ce qui rend la conception appropriée comme base pour un développement ultérieur vers la conception finale et l'exécution.

Authenticité :

L'avant-projet a été rédigé par moi-même pour le projet Flood Proof Future

(projet d'orphelinat). Ceci ressort des données du projet et de la mention que j'ai réalisé moi-même le dessin (« Dessiné : N.M. »), y compris mon nom et la date. Les choix techniques, l'aménagement et le développement montrent ma propre façon de penser et mon processus de conception architecturaux.

Actualité :

L'avant-projet est actuel, il a été réalisé pendant ma période de formation (date : 01-11-2025). De plus, la conception s'inscrit dans des thèmes architecturaux modernes tels que l'adaptation au climat et la construction résistante à l'eau dans un contexte à l'épreuve des inondations. Ceci se voit dans le choix des matériaux techniques (béton armé résistant à l'eau) et dans le choix du niveau où le rez-de-chaussée est surélevé (+1500 mm).

Quantité :

Cet avant-projet contient suffisamment d'informations techniques pour montrer que je peux

développer un bâtiment au niveau de l'AVP. Le document contient plusieurs plans (rez-de-chaussée et 1er étage), un plan de toiture (toit chaud), des indications techniques telles que les murs ICF, l'isolation EPS et le dimensionnement. Les hauteurs et les niveaux sont également ajoutés, ce qui montre que je peux dessiner et étayer techniquement la conception et la préparer pour une élaboration plus poussée.

Conclusion : Ma pièce justificative Avant-projet (AVP) L'orphelinat répond aux critères VRAAK et au

résultat d'apprentissage « Développement technique des bâtiments », car je démontre que je peux développer un bâtiment du concept à une conception techniquement concrète avec des plans, des dimensions, des choix de matériaux et des éléments architecturaux. La pièce justificative est jointe en annexe.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 2 : GÉRER DES PROJETS DE CONSTRUCTION.

Pièce justificative 1 : Liste de contrôle générale

Variation :

Avec cette liste de contrôle, je montre la diversité, car je présente différents éléments de la gestion de projet, tels que l'évaluation des risques (inondation/érosion), l'accessibilité, les parties prenantes/l'environnement (engagement social), les permis, le contrôle juridique (titre foncier), la faisabilité technique et le transfert/paiement. Cela me permet de montrer que je peux gérer plusieurs situations au sein d'un même projet qui peuvent souvent causer des problèmes dans de véritables projets de construction.

Pertinence :

La liste de contrôle est pertinente pour le résultat d'apprentissage « Gérer des projets de construction », car le document est un bon instrument qui permet de diriger la phase d'initiation et la phase de préparation d'un projet de construction. Elle aide à structurer, à prévenir les risques (comme la double vente de terrains) et à vérifier si le projet peut être démarré de manière réalisable et responsable.

Authenticité :

La liste de contrôle est liée à mon propre fonctionnement, car le document a été créé comme outil dans le cadre du projet Flood Proof Future de la Fondation A Better Kongo. Le contenu montre une approche concrète et axée sur les projets, où, en tant que chef de projet, j'accorde de l'attention aux points importants pour bien encadrer le projet.

Actualité :

La liste de contrôle est actuelle car elle répond aux défis réalistes des projets de construction, tels que les risques climatiques, l'accessibilité pendant la saison des pluies et les procédures d'autorisation. Cela me permet de montrer que je reconnais les risques actuels des projets et que je peux les gérer avec une approche pratique en tant que gestionnaire.

Quantité :

La liste de contrôle est exhaustive sur le fond et indique plusieurs éléments importants du projet, tels que :

- Lieu et contexte
- Contrôle de la propriété/du titre foncier
- Délimitation
- Destination et possibilités de construction
- Pouvoir local et contrôle social
- Permis et préparation de la construction
- Vérification technique de l'environnement
- Paiement et transfert

Grâce à ce contenu, la pièce justificative est suffisamment complète pour montrer que je peux travailler de manière systématique et garder le contrôle sur les étapes importantes du processus.

Conclusion : Ma pièce justificative « Liste de contrôle générale » répond aux critères VRAAK et contribue à l'atteinte du résultat d'apprentissage « Gérer des projets de construction », car je montre ainsi que je peux préparer, maîtriser et minimiser les risques d'un projet de construction de manière structurée en utilisant un instrument professionnel. La pièce justificative est jointe en annexe.

Pièce justificative 2 : Planification globale du projet

Variation :

Avec cette pièce justificative, je montre une variation en présentant la gestion de projet sur plusieurs phases du processus de construction : de l'initiative et de la faisabilité à la conception, l'élaboration, la réalisation, la livraison et la gestion. J'ai nommé les activités par phase et ajouté un calendrier. Cela montre que je peux organiser et planifier différents types de travaux de projet (tels que la prise de décision, les phases de conception, la formation de contrats, l'exécution et le suivi).

Pertinence :

La pièce justificative est pertinente pour le résultat d'apprentissage « Gérer des projets de construction », car elle est un outil essentiel pour pouvoir contrôler et suivre le temps, le phasage et l'avancement d'un projet de construction. Dans ce document, je montre comment le projet est structuré en phases et quelles activités sont nécessaires pour réaliser le projet.

Authenticité :

La pièce justificative a été rédigée par moi-même et concerne mon rôle de chef de projet. Cela ressort de la mention du projet, de l'organisation (Stichting A Better Kongo) et du fait que je suis clairement désigné comme chef de projet (Nadia Monsengo).

Actualité :

Cette planification globale du projet est actuelle, car elle a été réalisée récemment (20-11-2025) et correspond au travail de projet et aux matières au sein de la formation. De plus, le document contient des éléments de gestion de projet tels que l'analyse des risques, les moments de go/no-go, la préparation du travail et le contrôle de la qualité. Il est donc clair que je possède les compétences nécessaires pour planifier et gérer un projet de construction de manière structurée.

Quantité :

Cette pièce justificative a suffisamment de contenu pour démontrer de manière convaincante le résultat d'apprentissage. La planification a un aperçu détaillé des phases et des activités (de la phase d'initiative à la gestion) et peut être liée à un calendrier global en semaines. Il est donc clair que j'ai une vue d'ensemble du processus de construction total et que je suis capable d'organiser et de planifier de manière réaliste les activités du projet.

Conclusion : Ma pièce justificative « Planification globale du projet » répond aux critères VRAAK et soutient le résultat d'apprentissage « Gérer des projets de construction », car je démontre que je peux phasifier, organiser et planifier un projet de construction avec un calendrier réaliste et un aperçu complet des activités nécessaires. La pièce justificative est jointe en annexe.

Pièce justificative 3: Matrice des risques

Variation:

Avec cette matrice des risques, je montre la variation en énumérant les risques du projet:

Problèmes climatiques/hydriques (inondations), risques financiers (augmentation des coûts), risques logistiques (transport, délais de livraison), risques d'exécution (entrepreneurs, matériaux, sécurité), risques juridiques (permis) et risques sociaux (soutien de la communauté). J'ai également inclus des opportunités, telles que les subventions et l'emploi local, ce qui montre que je peux penser de manière large et stratégique en matière de gestion de projet.

Pertinence:

La matrice des risques est pertinente pour le résultat d'apprentissage "Gestion de projets de construction", car l'analyse des risques et la gestion des risques sont des éléments importants de la gestion d'un projet. Dans cette pièce justificative, je montre que je peux identifier les risques, les hiérarchiser avec un score chance-impact et concevoir des mesures de contrôle appropriées. Cela soutient la maîtrise de la planification, du budget, de la qualité et de la sécurité au sein du projet.

Authenticité:

La pièce justificative est de moi et concerne mon fonctionnement en tant que chef de projet. Cela ressort du titre et de la mention "Chef de projet : Nadia Monsengo". De plus, le contenu montre que j'ai moi-même nommé des risques et des opportunités et que j'ai créé un aperçu complet des risques avec des mesures de contrôle.

Actualité:

La matrice des risques est actuelle car elle a été élaborée pour le projet Flood Proof Future, qui répond aux défis contemporains tels que l'adaptation au climat et la construction de la sécurité de l'eau. Les risques et les mesures de contrôle choisis correspondent également aux travaux actuels de gestion de projet, tels que le travail avec des tampons (10-20%), le phasage de l'exécution, l'implication des parties prenantes et les mesures de sécurité sur le chantier.

Quantité:

Cette pièce justificative est suffisamment détaillée sur le fond : elle contient une liste de 10 risques et 5 opportunités, ainsi qu'un tableau des risques dans lequel sont indiqués, pour chaque risque, la probabilité, l'impact, le score, le niveau de priorité et les mesures de contrôle. Grâce à cette élaboration complète, la pièce justificative est convaincante pour montrer que je peux maîtriser et gérer les risques au sein d'un projet de construction.

Conclusion: Ma pièce justificative Matrice des risques répond aux critères VRAAK et soutient le résultat d'apprentissage "Gestion de projets de construction", car je montre que je peux analyser les risques et les opportunités, les hiérarchiser et les rendre gérables avec des mesures claires qui contribuent à une exécution réussie du projet. La pièce justificative est jointe en annexe.

UNE JUSTIFICATION DANS LAQUELLE VOUS SOUTENEZ LA RELATION ENTRE LES PREUVES ET LES INDICATEURS DE CONTRÔLE DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 1 : ÉLABORATION TECHNIQUE DES STRUCTURES - NIVEAU 3

Indicateur de contrôle 1 : « L'étudiant étaye l'élaboration d'un projet architectural avec des dessins architecturaux et une justification de l'application de matériaux de construction (durables). » (Profil professionnel et de formation HBO BA Bouwkunde, 2025, p5)

- Relation preuve 1 : Programme d'Exigences (PdE)
Dans le PdE, je définis ce que le bâtiment doit pouvoir faire fonctionnellement et techniquement, y compris les principes qui influencent les choix de matériaux et les performances (tels que la sécurité, la durabilité et la résistance au climat). Cela constitue une base claire pour la technique élaboration.
- Relation preuve 2 : Avant-projet Orphelinat (SO)
Dans l'avant-projet, je soutiens ma conception avec des dessins architecturaux (plan d'étage, plan de cluster et vues). De plus, je nomme les choix de matériaux et les aspects techniques principes qui correspondent au concept floodproof, tels que le béton et un rez-de-chaussée surélevé. sol.
- Relation preuve 3 : Projet préliminaire Orphelinat (VO)
Dans le projet préliminaire, je développe cela davantage avec plusieurs plans d'étage (rez-de-chaussée et étage), dimensions, hauteurs et matériaux/structure techniques (tels que les murs ICF et isolation). Avec cela, je montre que je ne me contente pas de dessiner des choix techniques, mais que je les motive également en utilisant des matériaux et des idées de construction (durables) appropriés.

Indicateur de contrôle 2 : « L'étudiant réalise de manière indépendante une élaboration systématique et technique d'un projet architectural (à l'aide d'un modèle 3D), dans lequel l'étudiant applique des règles de dessin normalisées et prescriptions. » (Profil professionnel et de formation HBO BA Bouwkunde, 2025, p5)

- Relation preuve 2 : Avant-projet (SO)
Dans l'avant-projet, je montre une élaboration technique en dessinant le bâtiment à partir de fonctions, disposition et principes architecturaux (y compris les niveaux et le principe de construction).
- Relation preuve 3 : Projet préliminaire (VO)
Dans le VO, je rends une élaboration plus visible : plusieurs couches, dimensions, la structure des matériaux et les niveaux sont clairement appliqués. Cela montre que je peux indépendamment une technique peut mettre en place une élaboration et donner une structure.

Indicateur de contrôle 3 : « L'étudiant élabore des projets complexes de rénovation et de transformation avec un justification technique de la durabilité, un plan d'entretien pluriannuel et un budget d'exploitation. » (Profil professionnel et de formation HBO BA Bouwkunde, 2025, p5)

Mes preuves se concentrent sur un projet de nouvelle construction (orphelinat) et non sur un complexe

projet de rénovation ou de transformation. Par conséquent, cet indicateur est intrinsèquement moins impliqué dans mon preuves soumises. Cependant, je montre que, dans mes choix de conception et de matériaux, je utilise des éléments de durabilité et des composants d'adaptation au climat.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 2 : GÉRER DES PROJETS DE CONSTRUCTION - NIVEAU 3

Indicateur de gestion 1 : « L'étudiant gère un projet de construction complexe, tant dans la phase préparatoire que dans la phase d'exécution, en utilisant la législation et la réglementation et les ambitions de durabilité. » (Profil professionnel et de formation HBO BA Bouwkunde, 2025, p6)

- Relation pièce justificative 1 : Liste de contrôle générale

Dans ma liste de contrôle, je montre que je vérifie à l'avance les sujets les plus importants qui influencent la faisabilité et la gérabilité du projet. Pensez à l'emplacement, à la propriété/titre foncier, aux permis, aux conditions techniques, au contexte, aux risques et à l'environnement. Cela montre que je travaille de manière méthodique et soignée et que je tiens compte de la législation et de la réglementation et de la faisabilité.

- Relation pièce justificative 2 : Planification globale du projet

Dans la planification globale du projet, j'introduis une structure dans l'ensemble du processus de construction. Je divise le projet en phases, nomme les activités et ajoute une indication de temps. Cela montre que je peux organiser et diriger le projet avec une vue d'ensemble, ce qui est important pour la gestion de projets complexes.

- Relation pièce justificative 3 : Matrice des risques

Avec la matrice des risques, je montre que je peux analyser les risques (tels que les inondations, le budget, les permis et la sécurité) et les opportunités et formuler des mesures de contrôle. Cela montre que je gère les risques du projet et que je tiens compte de la durabilité et de l'adaptation au climat

(construction à l'épreuve des inondations).

Indicateur de gestion 2 : « L'étudiant applique les principes de la gestion de projet de projets techniques dans la phase préparatoire et la phase d'exécution d'un projet de construction. » (Profil professionnel et de formation HBO BA Bouwkunde, 2025, p6)

- Relation pièce justificative 1 : Liste de contrôle générale

Avec la liste de contrôle, j'utilise une approche structurée de la gestion de projet. Le document montre que je pense de manière méthodique en prenant des mesures critiques à l'avance, telles que le choix de l'emplacement, la faisabilité juridique (titre foncier/propriété), les permis, les conditions techniques et les facteurs environnementaux. Cela montre que je maîtrise la phase préparatoire du projet et que je veux éviter les risques le plus tôt possible.

- Relation pièce justificative 2 : Planification globale du projet

Avec la planification globale, j'applique des techniques de planification et de phasage. Je montre que je peux organiser le processus de construction en phases, y compris les activités et les délais indicatifs. Cela montre que je peux diriger le projet, ce qui est essentiel pour la gestion de projets techniques.

- Relation Pièce Justificative 3 : Matrice des Risques

Avec la matrice des risques, j'applique la gestion des risques en identifiant les risques et les opportunités, en évaluant les probabilités et l'impact et en formulant des mesures de contrôle. Cela montre que je, en tant que chef de projet, anticipe et peux activement diriger le contrôle de la planification, du budget, de la qualité

et en sécurité.

CONCLUSION

Mon portfolio démontre que je peux à la fois élaborer techniquement un projet et le gérer sur le plan de la gestion de projet.

Pour le résultat d'apprentissage « Élaboration technique de constructions », je prouve avec le CdC, l'ES et l'AV que je peux convertir des exigences techniques en une conception étayée avec des dessins architecturaux et des choix de matériaux. Je démontre de manière convaincante que je peux élaborer techniquement une construction avec des dessins architecturaux, des choix de conception étayés et des applications de matériaux.

Pour le résultat d'apprentissage « Gestion de projets architecturaux », je prouve avec la checklist, la planification globale et la matrice des risques que je peux utiliser ce type d'instruments pour rendre le projet gérable et bien préparé à être dirigé. Avec les pièces justificatives, je montre que je peux gérer un projet architectural au niveau 3. Je montre que je travaille de manière systématique en planifiant, en contrôlant, en maîtrisant les risques et en tenant compte des conditions-cadres pertinentes telles que la durabilité, la sécurité et la réglementation.

Je justifie ainsi la relation entre mes pièces justificatives et les indicateurs de maîtrise des deux résultats d'apprentissage au niveau 3.

STATUT PERSONNEL – JEUNE INGÉNIEUR EN BÂTIMENT (ARCHITECTURE)

Mon identité professionnelle et mon rôle en tant que jeune professionnel du bâtiment

Je me considère comme un jeune ingénieur en bâtiment qui regarde au-delà de la simple conception ou construction d'un bâtiment. Je travaille sur des bâtiments parce que je crois que l'environnement bâti a une influence sur la vie des gens, sur la sécurité, la santé et les opportunités. Pour moi, la construction n'est pas seulement une technique, mais aussi une conception et une responsabilité.

Au cours de ma formation en architecture, je me développe pour devenir un professionnel capable de justifier techniquement, mais aussi de collaborer avec différentes parties. Je suis capable de surveiller la totalité d'un projet. Je vois comment la conception, la construction, les matériaux, les coûts, la planification, la durabilité et l'utilisation vont de pair. Cela rend mon rôle vaste, exactement comme le métier d'architecte est destiné à l'être.

Je me reconnais dans l'image qu'un ingénieur en bâtiment n'est pas seulement impliqué dans le contenu technique, mais aussi dans la gestion de l'environnement, les contrats et l'organisation du processus de construction. Je me vois donc non seulement comme un concepteur, mais aussi comme quelqu'un qui apporte de la structure, maintient une vue d'ensemble et rend le projet gérable étape par étape. Je veux être un professionnel qui prend des décisions avec confiance, prend, peut justifier les choix et communique clairement avec les parties prenantes techniques et non techniques.

Ma vision de la dynamique et de la complexité du métier

Je considère le métier d'ingénieur en bâtiment comme actif et compliqué, car le secteur de la construction est en constante évolution et est de plus en plus confronté à des problèmes sociaux et technologiques changements. La pression sur le marché du logement, l'urbanisation et le manque d'espace font que les projets de construction ne sont plus « ordinaires ». Il y a moins d'espace physique et plus de nécessité de réaffecter les bâtiments existants ou de construire plus intelligemment. Cela nécessite des choix intelligents et une bonne préparation.

De plus, la durabilité n'est plus un extra pour moi, mais un élément standard. Je vois que le secteur évolue vers la construction circulaire et que l'on se penche de plus en plus sur la durée de vie totale d'un bâtiment. Je comprends donc qu'en tant qu'ingénieur en bâtiment, je ne dois pas seulement penser à la livraison, mais aussi à la gestion, à l'entretien, à la réutilisation et aux adaptations futures d'un bâtiment.

Le changement climatique complique également le travail. La construction adaptée au climat, la résistance à la chaleur et la sécurité de l'eau sont de plus en plus importantes. Dans mes projets, je ne fais pas seulement attention à l'apparence d'un bâtiment ou fonctionne, mais aussi à sa résistance dans des conditions extrêmes. Je suis conscient que les risques climatiques ne viendront pas « plus tard », mais ont déjà une influence sur les décisions de conception. Cela nécessite une autre façon de penser.

Je constate également que les développements technologiques s'accélèrent. La numérisation, la collaboration dans Les modèles BIM et les bâtiments avec capteurs et données nécessitent de nouvelles compétences. Le métier exige de la flexibilité. Je dois non seulement avoir des connaissances, mais aussi être capable d'examiner de manière critique les innovations et faire des choix adaptés au projet et au contexte.

De plus, la répartition entre le gouvernement et les acteurs du marché évolue. La surveillance de la qualité et la législation exigent des professionnels qu'ils assument la responsabilité d'une qualité démontrable et documentation. Je réalise que la réalisation d'un projet de construction ne dépend pas seulement d'une bonne compétence sur le chantier, mais aussi d'une bonne gestion, d'un contrôle, d'un rapport et d'une concertation avec les parties concernées.

Pour moi, cela signifie que dans mon métier, je dois non seulement être techniquement compétent, mais aussi fort en communication, compétent en organisation et conscient de l'impact sociétal. Le travail devient plus compliqué, mais je ne vois pas cela comme un problème. Je le vois plutôt comme un défi dans lequel je peux grandir.

Ma vision de la construction avec une valeur sociétale

Je crois que les bâtiments ont une fonction sociétale. Un bâtiment n'est jamais seulement un objet. C'est un endroit où les gens vivent, apprennent, se rétablissent, travaillent ou se réunissent. C'est pourquoi je trouve cela important qu'une conception tienne compte de l'utilisateur et de l'environnement.

Je me sens attiré par les projets qui ont une signification. Je veux utiliser la construction comme un moyen de créer des opportunités créer. Dans ma vision, la construction n'est pas seulement axée sur « construire plus », mais aussi sur mieux construire, plus sûr, plus durable, plus accessible et pérenne.

De plus, la construction a toujours des conséquences. Conséquences pour l'environnement, les matériaux, la consommation d'énergie et environnement. C'est pourquoi je suis critique dans mes choix. Je ne veux pas seulement construire parce que c'est possible, mais construire parce que c'est nécessaire et parce que cela ajoute de la valeur. Je regarde à long terme : comment un bâtiment reste-t-il utilisable ? Comment peut-il contribuer à la santé et au bien-être ?

Valeurs, normes et principes éthiques qui me guident

Dans mon action en tant que professionnel débutant, les valeurs et la moralité sont importantes. Je trouve important que je travaille avec sincérité et rester professionnel, même si la pression est exercée par le temps, l'argent ou les intérêts.

La sécurité comme base

Ma première valeur est la sécurité. Je pense que personne ne devrait prendre de risques en raison d'une mauvaise qualité de construction ou conception irresponsable. Pour moi, la sécurité ne concerne pas seulement la sécurité structurelle, mais aussi itinéraires sûrs, sécurité incendie, climat intérieur sain et sécurité sociale.

Fiabilité et responsabilité

J'agis avec fiabilité. Si je promets quelque chose, je veux aussi le réaliser. Si je fais un choix, je veux Je veux pouvoir le justifier. Je pense qu'il est important que je sois transparent dans ce que je sais et fais et ce que je

doit encore être déterminé. J'ose poser des questions, car je sais que le manque de clarté dans un projet peut entraîner de graves risques par la suite.

Respect de l'humain et du contexte

Je considère le respect comme une valeur fondamentale importante dans mon travail. Je respecte les clients, les utilisateurs, les exécutants et les riverains. Je comprends que chaque partie prenante a des intérêts différents. En tant que manager ou ingénieur, je veux donc écouter, donner des explications et prendre des accords clairs. J'ai également du respect pour le contexte d'un projet. Toutes les solutions ne fonctionnent pas de la même manière partout.

Durabilité et souci de l'avenir

Pour moi, la durabilité signifie que je fais des choix de matériaux conscients et que je tiens compte de la réutilisation, de l'entretien et de l'énergie. Je reconnais que le secteur de la construction a une influence sur les matières premières et les émissions et je considère qu'il est de mon devoir de faire de meilleurs choix dans la mesure de mes possibilités.

Honnêteté et justice

Pour moi, l'honnêteté signifie que je ne prends pas de raccourcis qui causent des problèmes plus tard. La justice signifie que je suis attentif aux personnes qui n'ont pas toujours voix au chapitre dans les grands projets, comme les résidents ou les utilisateurs vulnérables. Je veux que mon travail contribue à la dignité et à la qualité de vie.

Comment je continue à me développer (apprentissage tout au long de la vie)

Je ne considère pas l'« apprentissage tout au long de la vie » comme une obligation, mais comme un élément de mon identité. Je sais que les connaissances se démodent, les règles changent et les innovations vont vite. C'est pourquoi je continue à apprendre activement, même après ma formation.

Je me développe en :

1. Réfléchir à mon travail : Je reviens sur les projets et j'analyse ce qui va bien et ce que je peux améliorer.
2. Demander du feedback : Je demande du feedback aux enseignants, aux collègues et aux clients et je l'utilise pour m'améliorer.
3. Fixer des objectifs : Je travaille de manière planifiée sur la croissance, tant sur le plan technique que dans mes compétences en gestion de projet.
4. Appliquer de nouvelles connaissances : Je ne veux pas seulement collecter des informations, mais aussi les appliquer directement dans les projets.

Je considère la croissance professionnelle comme quelque chose qui se fait étape par étape. Je n'ai pas besoin de tout maîtriser parfaitement tout de suite.

Je continue à assumer la responsabilité de mon développement, et j'ose investir dans ce que je ne

maîtrise pas encore complètement.

Comment je reste à jour dans le domaine après ma formation

Après ma formation, je reste à jour dans le domaine en suivant de près ce qui se passe dans le domaine de la technique de construction, la réglementation et la durabilité.

Législation et assurance qualité

Je me tiens au courant des modifications apportées aux lois et réglementations pertinentes. Je comprends que les règles ont une influence sur la conception, l'exécution et le contrôle de la qualité. En actualisant ces connaissances, je peux réduire les risques et encadrer correctement les projets.

Durabilité et construction circulaire

Je continue de suivre les tendances en matière de construction circulaire, de pénurie de matériaux et de construction neutre en énergie. Je veux savoir quelles innovations peuvent être appliquées et quelles en sont les conséquences sur les coûts, la planification et l'entretien.

Numérisation et collaboration BIM

Je continue à me former au BIM et à la collaboration numérique. Je considère les modèles numériques non seulement comme un outil de dessin, mais comme un moyen de communication entre les disciplines. Je continue à me développer dans ce domaine car je constate que c'est de plus en plus important dans la pratique de plus en plus important.

Réseau et communauté professionnelle

Je construis et entretiens un réseau professionnel. J'apprends beaucoup en parlant avec d'autres professionnels et en partageant des expériences. Je suis ouvert à la collaboration et je recherche activement des personnes qui peuvent m'aider peuvent m'inspirer ou me mettre au défi.

Mes compétences professionnelles et ce que j'ai retiré de ma formation

Ces dernières années, j'ai développé mes compétences techniques. J'apprends à formuler des exigences, à étayer des conceptions et à rendre les projets gérables.

Compétences techniques

Je développe une base dans l'élaboration technique des bâtiments. J'apprends les matériaux et les méthodes de construction et je peux étayer mes choix. J'apprends aussi qu'un design ne doit pas seulement être "beau", mais aussi réalisable, sûr et logique.

Compétences en gestion de projet

J'apprends à planifier, à évaluer les risques et à formuler des actions pour éviter les problèmes. J'apprends qu'un projet est couronné de succès grâce à une bonne préparation. Je comprends l'importance de la communication, de la coordination et du timing. J'apprends à gérer des projets complexes sans perdre de vue l'ensemble.

Communication et collaboration

J'apprends à exprimer et à présenter mes idées. Je m'améliore dans l'explication des choix et la coordination

avec diverses parties prenantes. Je suis conscient que la communication est une grande partie du travail, surtout dans les projets où plusieurs intérêts convergent.

Attitude professionnelle

Je développe la responsabilité et la discipline. Je considère ma formation comme un début, pas comme une fin. Je ne me contente pas d'obtenir un diplôme, mais aussi de façonner une identité professionnelle. identité.

Mon ambition en tant qu'ingénieur en bâtiment

Mon ambition est d'être un ingénieur en bâtiment qui relie la technique à un objectif. Je veux des projets qui contribuent à la sécurité et à la durabilité, surtout dans les régions où les risques climatiques et la vulnérabilité jouent un rôle. Je veux devenir un professionnel fort tant sur le plan du contenu que de l'organisation. Quelqu'un qui peut mener un projet de l'initiative à la réalisation, en accordant de l'attention à la qualité, la durabilité et l'humanité.

Je veux continuer à me lancer des défis en réalisant des projets et en assumant de plus en plus de responsabilités. Je suis ouvert à un rôle de conseil et de direction, où je ne me contente pas de surveiller la construction, mais aussi le processus et la collaboration.

Conclusion : ma promesse professionnelle

Je suis un ingénieur en bâtiment débutant qui choisit consciemment la qualité, la sécurité et la responsabilité. Je travaille avec une attitude ouverte, avec respect pour les personnes et le contexte, et avec une attention pour l'avenir. Je veux continuer à apprendre, à me développer et à construire des projets qui ont du sens.

Je considère la dynamique et la complexité du métier comme quelque chose de positif. Cela me met au défi d'être flexible, d'agir de manière professionnelle et d'approfondir mes connaissances. Je prends mon rôle au sérieux et je suis motivé pour être un professionnel fiable et précieux dans le secteur de la construction.

ANNEXES

Voir les autres fichiers pour les annexes